

MC/2260

**Original: anglais
5 août 2008**

QUATRE-VINGT-SEIZIEME SESSION

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR L'AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE
POUR LE DEVELOPPEMENT (IGAD)**

**DEMANDE DE REPRESENTATION EN QUALITE D'OBSERVATEUR
SOUMISE PAR L'AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE
POUR LE DEVELOPPEMENT (IGAD)**

1. Dans une lettre datée du 3 juin 2008, dont une copie est jointe en annexe I, le Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a présenté une demande officielle visant à l'obtention, par son organisation, du statut d'observateur aux réunions du Conseil de l'OIM. La réponse du Directeur général, datée du 4 juin 2008, est jointe en annexe II. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la 96^e session du conseil.
2. Cette question relève de l'article 10 du Règlement du Conseil, qui prévoit que le Conseil peut, à leur demande, admettre à ses réunions des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, s'occupant de migration, de réfugiés ou de ressources humaines, en qualité d'observateurs.
3. Un projet de résolution appropriée sera soumis au Conseil lorsque cette question appellera une décision.

Annexe I

**LETTRÉ DU 3 JUIN 2008 ADRESSEE PAR LE SECRETAIRE EXECUTIF DE
L'AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT (IGAD)
AU DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LES MIGRATIONS**

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de me référer aux contacts qui se sont noués entre l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Les programmes et activités de l'OIM dans le domaine de la migration sont d'un grand intérêt pour le Secrétariat de l'IGAD, et nous souhaiterions établir des relations plus étroites avec votre organisation.

L'IGAD travaille étroitement avec l'OIM dans les domaines de l'aide à la migration, de la régulation des flux migratoires, de la migration forcée et de l'équation migration/développement. L'OIM a signé un mémorandum d'accord avec l'IGAD le 5 septembre 2006, notamment pour relever conjointement et collectivement les défis opérationnels de la migration dans la sous-région de l'IGAD.

Trois États membres de l'IGAD, le Kenya, l'Ouganda et le Soudan, sont Membres de l'OIM, tandis que l'Éthiopie et la Somalie ont le statut d'observateur. Le 13 avril 2007, le Conseil des ministres de l'IGAD, à l'occasion de sa 26^e session ordinaire tenue à Nairobi, a accepté la demande de l'OIM de devenir membre du forum des partenaires de l'IGAD. Tout récemment, l'IGAD a établi, en partenariat avec l'OIM, le Processus consultatif régional de l'IGAD (IGAD-RCP), destiné à faciliter le dialogue et la coopération régionale dans le domaine de la gestion des migrations entre États membres de l'IGAD.

J'ai le plaisir de vous informer que le Secrétariat de l'IGAD désire prendre part aux travaux de l'Organisation internationale pour les migrations, et je vous saurais donc gré de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour que cette requête soit soumise au Conseil pour examen.

[formule de politesse]

Annexe II

**LETTRE DU 4 JUIN 2008 ADRESSEE PAR LE DIRECTEUR GENERAL DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS AU
SECRETAIRE EXECUTIF DE L'AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE
POUR LE DEVELOPPEMENT (IGAD)**

Monsieur le Secrétaire exécutif,

J'accuse réception de votre lettre du 3 juin 2008, par laquelle vous m'informez que les programmes et activités de l'OIM dans le domaine de la migration sont d'un grand intérêt pour le Secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et que vous souhaitez nouer des relations plus étroites avec l'OIM. Comme en attestent le Mémorandum d'accord du 5 septembre 2006 entre l'IGAD et l'OIM et l'adhésion de l'OIM au forum des partenaires de l'IGAD, la coopération croissante entre nos deux organisations augure bien de notre collaboration future.

J'ai pris bonne note de votre souhait d'obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). À cet égard, soyez assuré que je ferai le nécessaire pour que la requête de votre organisation soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session ordinaire du Conseil de l'OIM, qui se tiendra en décembre 2008. Un document approprié présentant formellement votre requête sera transmis en temps utile à tous les États Membres et à tous les observateurs. Je ne manquerai pas de vous en faire parvenir un exemplaire avec les ultimes détails et précisions concernant les questions de procédure relatives à la session du Conseil.

Permettez-moi de vous dire que c'est avec grand plaisir que j'ai reçu la requête de votre organisation sollicitant le statut d'observateur. C'est pourquoi je tiens à vous exprimer ma profonde satisfaction à la perspective des liens plus étroits qui vont pouvoir se nouer entre nos deux organisations.

[formule de politesse]